

«Le Régional» et la police s'écharpent

Bisbille La liberté des médias est une valeur constitutionnelle sacro-sainte en Suisse. Enfin peut-être pas en Lavaux (VD). Puisque les responsables de l'Association de la police locale (APOL) ont demandé récemment par écrit à l'hebdomadaire local *Le Régional*: «La journaliste Nina Brissot ne doit plus s'occuper de rédiger (sic) sur le corps de police de Lavaux». Dans le même courrier, l'APOL précise que cette demande n'a pas pour but de «détruire la réputation de Mme Brissot, mais d'obtenir pleinement réparation du très grave et durable préjudice subi». Nous voilà rassurés.

La censure sévirait-elle sur ce territoire lémanique protégé par l'Unesco? «Pas du tout», répond Charles Monod. Le municipal de la Police à Lutry et président du comité directeur de l'APOL précise qu'il faut replacer cette demande dans son contexte. La police locale venait de subir un article «assassin». «Bien évidemment que nous respectons la liberté de la presse, poursuit-il. L'idée n'était pas de censurer *Le Régional*, mais de lui demander d'écrire sur l'APOL en des termes admissibles.»

Les hostilités entre l'hebdomadaire et la police ont commencé fin juillet. *Le Régional* publie un premier article sur l'arrestation prétendue musclée d'un ressortissant chinois à Lutry, le 17 juillet. La victime annonce qu'elle va déposer une plainte pénale contre l'agent de l'APOL.

La rédaction du journal explique que cet article a été un détonateur dans la région. Après la publication, plusieurs témoins se sont annoncés pour dénoncer l'ambiance délétère à l'APOL: les conditions de travail seraient difficiles; les deux chefs opérationnels seraient surnommés «nazillon» et «bipolaire». Ces récits ont fait l'objet d'un autre papier publié le 19 août: «Ambiance pourrie dans la police?».

C'est l'article de trop pour l'APOL. «Ils nous ont déguillé», analyse Charles Monod qui conteste les critiques. Pour réparer le «préjudice considérable», le comité directeur décide de ne pas demander un droit de réponse au *Régional*. Comme cela se fait d'ordinaire. Il préfère s'offrir une espace publicitaire payant pour livrer sa version des faits. Ce qui est évidemment refusé par le journal. In fine, le comité d'APOL a distribué, la semaine dernière, un tous-ménages de 12 000 exemplaires qui tente de corriger les «erreurs» de la journaliste.

Stéphanie Simon, rédactrice en chef du *Régional*, défend le travail de sa rédaction. Selon elle, personne ne peut interdire à un journaliste d'écrire sur un sujet en particulier. «Je peux comprendre qu'un tiers veuille réagir suite à la parution d'un de nos articles. Mais pas de cette manière», explique-t-elle en suggérant que cette méthode musclée pourrait même être symptomatique des dysfonctionnements que son journal a voulu dénoncer. **Dominique Botti**

moratoire a d'abord constaté ne date pas ceux qui habitent la de la santé augmentent sont consultés, et plus lent dans un canton, de nouveaux médecins précédentes prouvent mande. Les chiffres crématière, l'offre de confondus, sont d'accord de la santé, tous bords Les politiciens et veaux médecins.

la guerre: l'installation Parlement sur l'un de combat vient de se triser les coûts. Or, à ces hausses à répétition pour tenter d'une nationale de 4%. Et Berset avec une augmentation de cette semaine malade pour 2016. Encore une hausse!

fabian.muhieddine@lematin
Fabian Muhieddine

ambulatoire
aux caisses
la volonté
Maury Pas
Assurance

l'ins
«Il fr